

Auteurs et ouvrages scolaires de français dans l'école primaire du Canton de Vaud au 19^e siècle (1800-1900)

Sylviane Tinembart

Résumé

Cet article s'intéresse aux ouvrages scolaires de français en usage dans l'école primaire vaudoise au 19^e siècle et dégage les profils de leurs auteurs. Pour ce faire, nous observons les transformations des «ouvrages élémentaires» qui deviennent en un siècle des «manuels scolaires», utilisés dans un enseignement simultané, distribués par l'État et accessibles à tous les élèves. Puis, nous portons attention à leurs auteurs qui sont des «Amis de l'enfance» en 1800, pour être peu à peu remplacés par des instituteurs, puis des «experts» mandatés par l'État. Enfin, à l'aube du 20^e siècle, les manuels scolaires se concrétisent par des contenus organisés de manière progressive et dont le savoir est élémenté et didactisé. Ces diverses mues des ouvrages ainsi que les changements apportés par les divers auteurs sont autant de traces visibles des processus de didactisation et de disciplinarisation du «français» au 19^e siècle.

Mots-clés

Discipline français, enseignement primaire, manuels scolaires, auteurs, 19^e siècle, Vaud

⇒ Titel, Lead und Schlüsselwörter auf Deutsch am Schluss des Artikels

Auteur

Sylviane Tinembart, professeure formatrice, HEP Vaud, Avenue des Bains 21 – bureau 632,
1014 Lausanne, sylviane.tinembart@hepl.ch

Auteurs et ouvrages scolaires de français dans l'école primaire du Canton de Vaud au 19^e siècle (1800-1900)

Sylviane Tinembart

1 Les auteurs et leurs manuels, indissociables !

Le présent article¹ analyse deux réalités relatives à l'enseignement du français au 19^e siècle dans les écoles primaires vaudoises qui sont intimement liées au processus de production de savoirs scolaires: d'une part, les ouvrages scolaires et d'autre part, leurs auteurs. Nous développons la thèse que l'évolution des ouvrages scolaires et celle de leurs auteurs sont à la fois indissociables et toutes deux intégrées dans un contexte politique qui déploie puissamment un système scolaire de plus en plus unifié, donnant accès à tous à une formation de plus en plus élevée. Nous détaillerons notre thèse à travers une analyse approfondie de l'ensemble des ouvrages d'enseignement du français dans les écoles primaires vaudoises et des biographies de leurs principaux auteurs. Nous l'intégrerons dans le cadre d'une description des principaux traits de l'évolution politique et du système scolaire. Pour ce faire, nous nous basons sur une ample théorie des manuels scolaires qui inclut une réflexion sur leurs auteurs et les contraintes dans lesquelles ils travaillent. Enfin, nous esquissons, d'un point de vue institutionnel, les périodes de l'évolution vaudoise du système scolaire.

1.1 Eléments d'une théorie du manuel scolaire

Définir le manuel scolaire reste une vraie gageüre. Fuchs (2011) dit même que

Textbook research is something of a chimera. While over the last forty years the textbook has become the subject of scientific analyses, with diverse methodological approaches and disciplinary contexts, it is still far from becoming a clearly defined object for research. (p.17)

Pour cet auteur, l'objet en lui-même semble si complexe qu'il ne parait se dévoiler que grâce à des approches diverses et spécifiques. Pour Boto (2004), il reste une trace emblématique pour penser l'évolution de l'école. Choppin (2008), quant à lui, regroupe les ouvrages scolaires et les livres élémentaires du 19^e siècle sous l'étiquette de «protomanuels». Il estime qu'un ouvrage en usage dans les classes peut être considéré comme manuel scolaire si trois conditions sont remplies: «des classes recevant un enseignement commun (l'enseignement dit simultané), une structuration des contenus en disciplines autonomes, la possession par l'élève d'un livre» (p.25). Nous retenons également sa définition englobant les multiples facettes d'un manuel scolaire. Pour cet auteur (Choppin, 2007), c'est

Un objet fabriqué, un produit industriel et commercial [...], un support initiatique de la lecture et d'une certaine façon, le premier des livres, voire, dans certains milieux ou dans certaines régions du monde, le seul encore qui soit accessible pour une grande partie de la population [...] un puissant vecteur d'idéologie et de culture [...], le support des connaissances et des savoir-faire dont un groupe social estime la transmission aux jeunes générations indispensable à sa pérennisation, [...] un instrument d'enseignement et d'apprentissage, [...] un média qui, par l'ampleur de sa diffusion et la nature de ses publics, constitue à plus d'un titre, un enjeu pour le pouvoir politique. (pp.110-111)

Comme l'a montré Choppin (2008), le manuel scolaire est le produit d'une longue histoire qui débute bien avant le 19^e siècle; pourtant, c'est à cette époque que sa production connaît un fort accroissement qui est, selon cet auteur, en lien direct avec l'évolution des techniques d'impression, avec l'alphabétisation et le développement de l'Instruction publique (Choppin, 1992). Gerard et Rogiers (2003) placent quant à eux, le manuel au cœur d'un processus de publication qui comprend sa conception, son édition, son évaluation et son utilisation. Ils rejoignent ainsi Rocher (2007) qui considère le système social du manuel scolaire comme un ensemble dans lequel interagissent étroitement divers acteurs dont les auteurs, les éditeurs, les évaluateurs et les utilisateurs. En outre, il affirme que ceux-ci sont influencés par des facteurs pédagogiques, di-

¹ Il est basé sur des données présentées dans la thèse Tinembart, S. (2015). Le manuel scolaire de français, entre production locale et fabrique de savoirs. Le cas des manuels et de leurs concepteurs dans le canton de Vaud au 19^e siècle. Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation. Université de Genève. Nous remercions particulièrement Bernard Schneuwly, co-directeur de cette thèse, qui a eu la gentillesse de lire et d'apporter un regard critique sur le présent article.

dactiques, financiers ou idéologiques et qu'ils n'agissent jamais isolément. Notre regard s'est toutefois focalisé sur les auteurs et les manuels.

En ce qui concerne l'objet «manuel scolaire», il est un «produit de consommation» (Choppin, 2007) qui peut être source de revenus pour celui qui le conçoit; Moeglin (2007) l'envisage, quant à lui, comme le fruit d'une production industrielle et l'aborde du point de vue économique. Enfin tous s'accordent à dire que l'étude d'un manuel ne peut se faire sans une démarche holistique et ne peut se réaliser «indépendamment de celle de l'ensemble des contextes de sa production, de sa diffusion, de son adoption, de son utilisation et de sa réception» (Choppin, 2006, p.587). Van Wiele (2013) préconise même l'adoption d'une démarche «écosystémique» du manuel scolaire. En abondant dans son sens, nous aurons recours dans les lignes qui suivent à des mises en contexte fréquentes pour observer plus systématiquement le manuel scolaire, son auteur et les influences potentielles subies durant le processus de conception de chaque ouvrage.

1.2 Les auteurs – des acteurs dans un système contraint

Les auteurs sont les acteurs essentiels dans la phase de conception d'un ouvrage. En effet, pour publier, ils sont en lien direct avec un éditeur qui fait partie lui-même du système économique et qui en subit les contraintes liées au marché de l'édition. Dans la négociation engagée par l'auteur pour une publication de son manuel, ses interactions provoquent nécessairement des ajustements, des consensus, des modifications, etc. qui influencent le contenant, mais également le contenu du «produit fini». Mais l'auteur est aussi porteur de connaissances propres à un champ particulier du savoir, à une discipline, à un domaine scientifique dans lequel règnent «des paradigmes dominants et des paradigmes minoritaires, des théories émergentes, d'autres en déclin» (Rocher, 2007, p.15). Comme ce type d'ouvrage est destiné à des élèves, l'auteur sera obligatoirement influencé par les contraintes du système scolaire (cohérence avec le plan d'études, avec les méthodes en usage, avec les attentes des enseignants, etc.). Nous inspirant de l'approche par prosopographie (Dosse, 2010 ; Piccard, 2007)², nous tracerons quelques portraits d'auteurs vaudois représentatifs de chaque époque.

Si aujourd'hui, l'édition des manuels scolaires est intimement liée aux refontes des curriculums de la scolarité obligatoire (CIIP, 2009), nous pouvons légitimement nous demander quels sont les déclencheurs, les influences et les processus qui ont prévalu à la transformation des ouvrages scolaires entre 1800 et 1900 alors que les premiers plans d'études n'apparaissent que durant la deuxième moitié du 19^e siècle (1868 dans le canton de Vaud) ? Quels sont les rôles joués par leurs auteurs dans ces mues successives? Quelles sont les influences qui ont guidé leur plume? De quelle manière ont-ils permis à l'ouvrage élémentaire de devenir un manuel scolaire utilisé dans un enseignement simultané, accessible à tous les élèves et dont les contenus sont progressivement «élémentés» et «didactisés»? Nous faisons l'hypothèse que les principales étapes de transformations des livres scolaires sont liées aux profils de leurs auteurs qui, en fonction de leur statut, rédigent des manuels pour des publics et en vue de finalités différents.

1.3 Quels ouvrages pour quel enseignement du français? Périodisation pour une enquête

Vers 1803, lorsque le canton de Vaud se libère de la domination bernoise et entre dans la Confédération helvétique, les jeunes Vaudois parlent le patois alors que le français devient «langue officielle». Dès lors, les autorités et les lois scolaires successives de la première moitié du 19^e siècle interdisent le parler patoisant à l'école et n'ont de cesse de massifier l'usage du français. Elles mettent un point d'honneur à fournir aux classes des ouvrages pour son enseignement et remplacer ainsi, les livres religieux qui sont encore en usage. D'une part, il faut enseigner la lecture aux élèves et d'autre part, il faut leur apprendre à orthographier. Dès le début du 19^e siècle, les livres de lecture courante côtoient ceux de grammaire. Ils composent l'essentiel des ouvrages pour l'enseignement de la langue. Ceux-ci émanent essentiellement d'initiatives privées ou sont des adaptations d'ouvrages étrangers. Puis, progressivement, l'apprentissage de la lecture par les débutants préoccupe les acteurs de l'institution scolaire et nous voyons émerger dès le milieu du 19^e siècle des abécédaires et des syllabaires destinés à l'apprentissage du code. Des instituteurs diplômés rédigent alors des ouvrages plus concis et synthétiques destinés à leurs collègues. Sous l'impulsion du père

² Une prosopographie propose des biographies d'ensemble de personnes dans un même contexte. Dans le cas présent, il s'agit d'auteurs, en tenant compte de leur origine, leur formation, leurs liens sociaux et les réseaux auxquels ils appartiennent.

Grégoire Girard de Fribourg (1845), l'enseignement du français est progressivement considéré comme un tout qui lie lecture-écriture dans un premier temps, puis grammaire-orthographe. Ces quatre composantes sont dès lors mises au service de la composition qui devient dès le dernier quart du 19^e siècle le but principal de tout enseignement du français. Les textes du livre de lecture fournissent les thèmes pour entraîner l'élocution, les différentes notions grammaticales à étudier, le vocabulaire à maîtriser, les dictées pour exercer l'orthographe et les phrases à imiter ou à développer dans la composition. Dans le dernier quart du 19^e siècle, le livre de lecture conserve une première partie composée de petits textes, mais sa deuxième partie comprend désormais des extraits de textes littéraires sous forme d'anthologie. Les auteurs sont mandatés par l'Etat qui s'impose comme l'unique éditeur des ouvrages scolaires du canton. À l'aube du 20^e siècle, les enseignants vaudois disposent de plans d'études et d'ouvrages de lecture, de grammaire, mais également de vocabulaire, de conjugaison, de poésie, etc. pour enseigner la langue française.

1.4 Ouvrages, livres élémentaires ou manuels scolaires : établissement d'un corpus

Pour répondre aux questions posées précédemment, nous avons constitué un corpus de trente-huit ouvrages élémentaires autorisés, validés, officialisés et utilisés dans les classes primaires vaudoises entre 1800 et 1910. Leur fiabilité a été éprouvée par le croisement de diverses sources archivistiques cantonales, communales et privées telles que les échanges épistolaires entre les responsables des divers cantons romands, les rapports des autorités scolaires vaudoises et de leurs inspecteurs, les inventaires officiels de matériel d'enseignement, des écrits d'enseignants, les comptes rendus de commissions, etc. Afin de vérifier l'usage effectif des ouvrages, nous avons également prêté une attention particulière à la presse pédagogique et aux rapports émanant des associations professionnelles créées dès le milieu du 19^e siècle. L'usage de sources secondaires a généralement pu confirmer la présence de certains ouvrages dans les classes. Enfin, notre choix se porte essentiellement sur les livres de lecture et de grammaire, car force est de constater que lecture et grammaire bien que matières disjointes au début du 19^e siècle dans l'enseignement sont pérennes durant des décennies et ce n'est qu'à l'aube du 20^e siècle que paraissent les ouvrages de vocabulaire, de conjugaison, de poésie, etc.

En suivant ces définitions, on peut donc considérer que notre corpus est composé essentiellement de «protomanuels», mais que certains ouvrages du dernier quart du 19^e siècle ont d'ores et déjà les caractéristiques de manuels scolaires.

2 Des ouvrages d'inspirations diverses (1800-1850)

2.1 Des prescriptions sans beaucoup d'effets

La première moitié du 19^e siècle est marquée par l'indépendance du canton de Vaud, par son rattachement à la Confédération helvétique, par les mouvements politiques, tels les libéraux et les radicaux, qui se succèdent ainsi que par une scission de l'Église vaudoise (mouvement du Réveil). Ces turbulences n'empêchent pourtant pas les autorités scolaires de promulguer nombre de lois et règlements afin de consolider le système scolaire, de former les enseignants, de massifier l'école en limitant l'absentéisme et de prescrire le matériel à fournir aux classes. Certains projets ainsi légalisés voient rapidement le jour: création de l'École normale (1833 pour les garçons et 1837 pour les filles), construction de bâtiments scolaires dans la plupart des communes; étatisation et obligation de l'école pour tous, réglementation des salaires des enseignants et extension des matières d'enseignement (l'histoire, la géographie, la science naturelle, les «ouvrages du sexe», l'arpentage, l'arithmétique, la religion et l'écriture). Pourtant, bien que présents dès la première loi scolaire de 1806, les ouvrages élémentaires validés par l'Etat font défaut dans les classes. Celui-ci tente néanmoins à plusieurs reprises (1823, 1825, 1841) de lancer des concours ouverts à tous pour doter le canton d'un ouvrage de lecture courante, mais ses initiatives restent vaines. Le décodage de la lecture reste quant à lui une affaire de famille (Messerli, 2002 ; Teistler, 1999) et l'État s'en préoccupera plus tard. Quant à la grammaire, pour l'essentiel, les ouvrages proviennent de France voisine.

2.2 Des livres adaptés de l'étranger ou d'inspiration chrétienne

Il serait faux cependant de prétendre que les régents n'ont aucun support pour travailler. Au contraire, comme le montre Panchaud (1952), pour entraîner les enfants à la lecture, les enseignants et les parents disposent dans le premier quart du 19^e siècle d'ouvrages religieux et en particulier de la Bible et des abrégés

d'Osterwald, certains journaux helvétiques ou des ouvrages venus de l'étranger. Ceux-ci sont constitués d'une part de romans adaptés aux enfants, comme *Simon de Nantua ou le marchand forain* (de Jussieu, 1818), le *Maître Pierre ou le savant du village* (Brard, 1828) ou encore *Robinson Crusoé* (DeFoe, 1719) et d'autre part, d'ouvrages contenant de petits textes moraux comme *L'ami des enfans: à l'usage des écoles de campagne* de Rochow (1782) ou *l'Ami des enfans* de Berquin (1782). Sous l'impulsion de l'éditeur lausannois Benjamin Corbaz, l'édition scolaire vaudoise se développe peu à peu. Celui-ci adopte des stratégies similaires à celles de Louis Hachette à Paris en investissant la niche des éditions pour la jeunesse et celle des ouvrages dédiés à l'instruction. Pour ce faire, il crée dès 1831 la *Bibliothèque instructive et amusante de la jeunesse vaudoise* dans laquelle il publie en premier lieu des adaptations d'ouvrages français en leur donnant une coloration helvético-vaudoise et en vulgarisant des connaissances variées pour les mettre à la portée de chacun, mais surtout à la portée des régents et de leurs élèves. Il édite aussi des ouvrages d'auteurs vaudois reconnus dans le monde académique³ ou dans les cercles littéraires en les mandatant pour écrire des livres instructifs destinés aux «enfants des écoles du canton de Vaud» et aux «personnes qui aiment à s'occuper des enfants». Ces opuscules à l'instar de *l'Ami des enfans vaudois* (Chavannes, 1835), s'adressent en premier lieu aux écoliers et aux régents sans oublier qu'ils sont également destinés à tout autre adulte désirant instruire un enfant. Par exemple, Herminie Chavannes (1835) dispense ses conseils à l'enfant-lecteur et tente de lui enseigner quels sont les principes à adopter pour apprendre à lire, pour être obéissant, pour connaître les arbres, pour utiliser les cinq sens, etc. Son ouvrage est à la fois moraliste et religieux, car il invoque systématiquement Dieu, reproduit certains passages de la Bible tout en se voulant également encyclopédique. Il aborde différents thèmes liés à la vie et l'environnement des Vaudois. Comme les autres livres édités par Corbaz, il est soutenu et conseillé par les autorités scolaires.

La grammaire, quant à elle, est enseignée grâce à la *Nouvelle Grammaire Française* (1823) de Noël et Chapsal qui permet aux adultes de présenter les règles orthographiques aux enfants. Dès 1834, deux professeurs de français de l'École normale, Jules Sambuc-Francillon et Charles de La Harpe qui lui succède, décident d'en rédiger des adaptations pour en faciliter l'emploi auprès de leurs étudiants. De La Harpe (1836) affirme que sa version peut être considérée «comme la science grammaticale réduite à sa plus simple expression» (p.4.). Il tente de rendre accessible le contenu de l'ouvrage en ajoutant «un avis aux instituteurs», des définitions, des règles à mémoriser, un tableau synoptique des conjugaisons et en enlevant les abréviations. Il augmente aussi sa version de *Locutions vicieuses, des plus remarquables dans le canton de Vaud*. Peu de temps après, le jeune instituteur Henri Magnenat reprend l'ouvrage de La Harpe et en rédige un condensé. Sa *Nouvelle grammaire française avec plusieurs exercices d'analyse grammaticale, et quelques exercices d'analyse logique, suivie d'un traité d'homonymes* (Magnenat, 1837) ne conserve que les règles figurant chez Noël et Chapsal ou chez de de La Harpe et les présente de manière concise en respectant toujours le même ordre: énoncé de la règle générale puis des règles particulières régissant les exceptions. Cet ouvrage n'est plus une aide méthodologique, mais plutôt un inventaire des contenus grammaticaux à institutionnaliser.

Nous observons au travers de cet exemple plusieurs étapes de transposition didactique. En effet, nous constatons ici que les ouvrages de de La Harpe (1836), puis de Magnenat (1837) se situent à la jonction entre le «savoir savant» et le «savoir scolaire». En simplifiant les contenus, en ne conservant que les règles de grammaire essentielles, en proposant des tableaux synoptiques, ils indiquent aux enseignants les «savoirs à enseigner» tout en leur suggérant des pistes méthodologiques pour les enseigner. Au travers de ces deux ouvrages, nous percevons donc certains aspects du processus continu de la transposition didactique qui permet de rendre accessible aux enseignants (transposition externe) et par eux, aux élèves (transposition interne), les notions grammaticales considérées comme essentielles pour l'apprentissage de la langue. Cette chaîne transpositive permet d'entrevoir la publication de trois catégories d'ouvrages: les livres de référence (Noël et Chapsal); les ouvrages pour les aspirants-enseignants qui ne maîtrisent pas les contenus grammaticaux et qui ont besoin de méthodes pour les enseigner (de La Harpe) et enfin, ceux qui sont directement utiles en classe (Magnenat).

Entre 1800 et 1850, nous assistons à un double mouvement: d'une part, il y a une prise de conscience de l'Etat rendue visible par la législation que l'école a besoin d'ouvrages scolaires et d'autre part, nous constatons que ceux-ci sont le résultat d'initiatives particulières. Leurs auteurs s'inspirent de livres existants, les

³ Nous pouvons citer par exemple l'historien Louis Vuillemin ou le professeur de physique et de mathématique Emmanuel Develey.

adaptent en fonction des enseignants et des classes vaudoises. L'Etat ne se positionne pas en tant que mandant, mais exerce son contrôle en validant les manuscrits qui lui sont proposés. Il ne décide donc pas réellement des contenus figurant dans les ouvrages et n'impose aucune contrainte rédactionnelle. Les choix pour l'enseignement du français oscillent entre romans adaptés, ouvrages de morale ou de grammaire. Les livres scolaires utilisés dans le canton ne sont ni harmonisés ni imposés. Ils sont uniquement conseillés.

2.3 Des Amis de l'enfance et des professeurs de l'École normale

Comme nous l'avons évoqué précédemment, Benjamin Corbaz est un véritable moteur quant à l'édition d'adaptations destinées aux jeunes Vaudois. Il encourage certaines personnalités reconnues dans leur domaine à s'engager dans l'édition scolaire qu'il promeut. Pour les ouvrages de grammaire et de lecture, il s'adresse aux auteurs que nous venons de rencontrer : au professeur de français de l'École normale, Charles de La Harpe ou encore aux auteures E-Henriette Desmeules-Chollet et Herminie Chavannes. Toutes ces personnes font partie de la bonne société vaudoise et sont impliquées dans la vie intellectuelle de l'époque. Elles se connaissent, se côtoient parfois dans les salons ou fréquentent les mêmes institutions charitables, mais surtout, elles ont toutes en commun un vif intérêt pour l'éducation et l'instruction. À titre d'exemples, nous pouvons relever les cas d'Herminie de Chavannes et de Henriette Desmeules-Chollet. Herminie de Chavannes est d'une part, la fille de Daniel-Alexandre Chavannes, un célèbre politicien vaudois ayant participé à l'organisation du canton en 1803 est membre durant de nombreuses années du Conseil académique (futur Conseil de l'Instruction publique). D'autre part, sa sœur Cornélie devient la première directrice de l'École normale pour les filles dès 1837. Elle-même passe une partie de sa jeunesse en Angleterre où elle exerce le métier de préceptrice. Puis, de retour au pays, elle se met à écrire des œuvres littéraires, essentiellement des récits instructifs pour les enfants, fait des traductions et rédige des biographies de pédagogues célèbres comme Pestalozzi. Elle tient salon dans lequel elle reçoit des personnalités reconnues parmi lesquelles Alexandre Vinet, futur fondateur de la première école supérieure de jeunes filles du canton (1841). Avec sa sœur, elle crée une école privée pour les petits enfants dans laquelle elle enseigne jusqu'à sa mort. Henriette Desmeules-Chollet, quant à elle, est la fille d'un autre révolutionnaire vaudois. Son père, l'avocat et docteur en droit Henri Chollet participe à la première Assemblée législative du canton et est élu député en 1803. À la même époque, Henriette part en Angleterre en tant que gouvernante et institutrice. Elle revient dans le canton de Vaud en 1820 et fonde un pensionnat de jeunes filles tout en participant à leur éducation. Dès sa jeunesse, elle écrit de nombreux romans moraux et éducatifs destinés à l'enfance et l'adolescence.

Une autre catégorie de pédagogues-auteurs émerge également à cette époque-là: ce sont les professeurs de l'École normale. Ils proviennent du même milieu que la plupart des «amis de l'enfance» et les fréquentent souvent dans le microcosme philanthropique et intellectuel lausannois. Charles de La Harpe en est l'exemple type. Ancien étudiant de l'Académie de Lausanne, il est cousin du célèbre Frédéric-César de La Harpe, un des «pères» du canton de Vaud. Après un séjour en Allemagne et à Paris, il ouvre une petite école à Lausanne dans sa maison familiale. Il est engagé dès 1834 à l'École normale pour y enseigner la grammaire et les exercices de thèmes et de composition.

Ces trois auteurs reflètent bien ce que sont ces philanthropes, devenus éducateurs ou enseignants par circonstance, issus généralement de l'Église protestante et qui se désignent fréquemment comme des «amis de l'enfance». Ils ont à cœur d'instruire la population des campagnes et celle, misérable, des villes. Ils tissent donc des réseaux «éducatifs» dans lesquels ils se retrouvent pour échanger sur l'éducation et l'instruction.

3 Des ouvrages élémentaires vaudois (1850-1880)

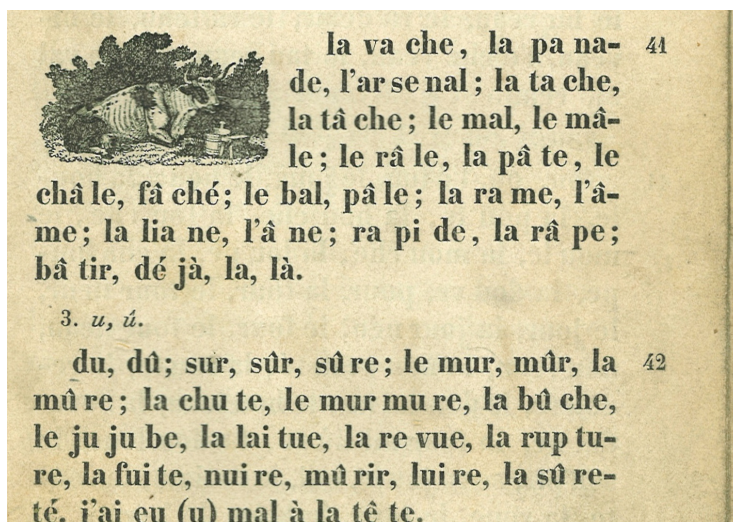
3.1 Un État évaluateur

Le début de la seconde moitié du 19^e siècle est marqué par la Constitution fédérale de 1848 qui établit l'autonomie des cantons concernant l'instruction et l'éducation (Hofstetter, 2012), ainsi que par la *Loi sur l'Instruction publique du 12 décembre 1846* qui instaure le principe d'obligation scolaire au niveau cantonal. À partir de ce moment-là, nous constatons que les autorités scolaires vaudoises adoptent deux stratégies concernant la conception d'ouvrages scolaires. Le premier consiste à se rapprocher des autres cantons de

la Suisse française en créant dès 1854 une commission intercantonale chargée d'élaborer un ouvrage commun de lecture et le second est celui d'approuver, après expertise, des livres élémentaires qui lui sont proposés généralement par des instituteurs ou des institutrices. Les premiers ouvrages romands ne voient le jour qu'en 1871 alors que les autorités vaudoises valident de nombreux livres émanant de particuliers entre 1850 et 1900. Les manuscrits sont envoyés au Conseil de l'Instruction publique (qui devient Département de l'Instruction publique dès 1862) qui mandate un enseignant expérimenté pour en faire l'analyse et lui fournir un rapport détaillé. Si nécessaire, un deuxième avis est sollicité, puis les autorités valident l'ouvrage. À partir de 1862, une liste des livres approuvés et validés est envoyée dans tous les arrondissements scolaires et seuls les ouvrages y figurant peuvent être utilisés dans les classes. Des inspecteurs fraîchement nommés sont alors chargés de contrôler le matériel utilisé par les élèves.

3.2 Des ouvrages par et pour les instituteurs vaudois

De 1850 à 1880 environ, la production d'ouvrages scolaires par des enseignants vaudois permet enfin à l'Etat de fournir les livres élémentaires qui sont depuis longtemps prescrits par les lois scolaires vaudoises. Le principe est toujours le même. Les manuscrits sont proposés aux autorités, puis expertisés par des professionnels expérimentés, enfin validés et introduits dans la liste officielle. Pour l'enseignement technique de la lecture, le premier ouvrage à mettre en exergue est celui du régent de Vevey Niclaus Jacob. Il s'agit d'un *Abécédaire d'après la méthode phonétique à l'usage des écoles élémentaires de Suisse française* (1856) qui est particulier, voire innovant, pour plusieurs raisons: il propose l'emploi simultané de la lecture et de l'écriture dans l'apprentissage du code; il suit la progression de la lettre, à la syllabe, au mot et à la phrase; il introduit en terre vaudoise la méthode phonétique en usage en Allemagne; il comporte de petites illustrations représentant les mots étudiés; il est directement utilisable par un enfant et enfin, il est plébiscité par l'ensemble des enseignants du district de Vevey qui le soutiennent auprès des autorités cantonales. Les successeurs de ce petit manuel conservent la plupart de ses caractéristiques jusqu'à la fin du 19^e siècle.



Extrait de Jacob, N. (1856). *Abécédaire d'après la méthode phonétique à l'usage des écoles élémentaires de la Suisse française*. Vevey: Lörtscher et fils. P.11

Pour la lecture courante, nous nous arrêtons sur les écrits de David Marion: celui-ci a effectué sa formation d'instituteur en même temps que Magnenat. Tout comme son collègue, il a à cœur de publier des ouvrages utiles pour la classe et se consacre, sa vie durant, aux livres de lecture courante. Ses *Nouvelles lectures à l'usage des écoles et des familles ou entretiens de l'instituteur Dubrez avec ses élèves* (1860, rééd.1865) sont primées et plébiscitées dans la presse locale. Aujourd'hui, nous pouvons considérer ces nouvelles lectures comme un ouvrage marquant une transition. Le personnage central, l'instituteur Dubriez y est représenté comme un ami de l'enfance et les thèmes abordés sont similaires à ceux de l'ouvrage de Herminie Chavannes. Pourtant des changements notoires sont à relever: la morale est peu présente; la difficulté des textes à lire est progressive; l'ouvrage est organisé par thèmes et ceux-ci sont en lien avec les différentes matières d'enseignement. L'instituteur peut donc se servir des textes pour travailler un thème en histoire ou en géographie.

Un autre ouvrage contemporain est à mettre sous la loupe: il s'agit de la *Petite grammaire pratique des écoles primaires* (1864) de Samuel Blanc. Nous considérons cet opuscule comme le premier manuel scolaire de notre corpus. En effet, il comporte toutes les caractéristiques d'un manuel à mettre entre les mains des élèves. Pour la presse vaudoise qui le plébiscite, il est clair, concis, il se distancie du Noël et Chapsal, il con-

tient les règles grammaticales essentielles ainsi que beaucoup d'exercices. En l'observant, nous constatons aussi une numérotation des thématiques, une mise en évidence par l'emploi de lettres en gras des constats que l'élève doit mémoriser et une présentation méthodique et pérenne de chaque notion. De fait, Blanc l'avoue lui-même, il s'est largement inspiré des ouvrages français de Larousse, de Kampmann ou de Michel et Rapet.

Enfin, relevons les deux ouvrages choisis par la commission intercantonale qui deviennent les livres de lecture courante officiels dans les cantons de Vaud, de Genève, de Berne et qui sont approuvés à Neuchâtel. Il s'agit du *Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse française* (Renz, 1871) pour le degré intermédiaire et du *Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse romande* (Dussaud & Gavard, 1871) pour le degré supérieur. Les deux manuscrits, approuvés par les membres de la commission intercantonale sous réserve de modifications, sont officialisés dès leur publication. Ils correspondent à ce qui est désormais attendu d'un ouvrage de lecture. Le texte est à la source de la leçon de français. Il permet de travailler le vocabulaire, la compréhension, la grammaire, puis la composition par développement ou imitation de certains passages. L'enseignement du français est considéré alors comme un tout et les diverses matières qui le composent se mettent au service de la composition. Ces deux ouvrages concrétisent ainsi l'influence du Père Grégoire Girard. Il est à noter également qu'une partie de chaque ouvrage est consacrée à la littérature. Cette présence d'une forme d'anthologie marque concrètement l'entrée des textes littéraires dans l'école primaire.

3.3 Des instituteurs auteurs, parfois éditeurs

Si au début du 19^e siècle, beaucoup de régents embrassent la profession après avoir exercé d'autres métiers ou parce qu'ils sortent d'orphelinats dans lesquels ils ont reçu quelque instruction ou encore, parce qu'ils ont eu l'occasion de faire des études, avec la création des Écoles normales, c'est une autre population qui entre dans la profession. Il s'agit désormais de jeunes gens qui ont choisi le métier d'enseignant et qui consentent à se former pour l'exercer. L'obtention de leur diplôme implique l'accession à un certain statut au sein de la société. Ils prennent conscience du rôle à jouer auprès de la population. Agents de l'État, les enseignants ont à cœur de faire progresser l'institution scolaire et cela, par divers moyens. Plusieurs d'entre eux centrent leur attention sur le matériel scolaire, d'autres sur l'harmonisation et l'innovation dans les pratiques, d'autres encore sur la valorisation du métier, etc. Certains se muent même en auteurs d'ouvrages scolaires, voire en libraires à partir de la seconde moitié du 19^e siècle. Leur formation leur donne une certaine légitimité aux yeux des autorités, des collègues et des parents. Magnenat, dont nous avons parlé précédemment, est l'un des premiers diplômés vaudois à publier un ouvrage destiné à la classe. Il est précurseur d'un mouvement qui va s'amplifier jusque dans les années 1880.

Pour illustrer notre propos, nous allons nous arrêter sur deux profils d'auteurs. Le premier est incarné par Samuel Blanc que nous venons de rencontrer. Ce diplômé de l'École normale commence une carrière d'instituteur à Yverne. À peine installé, il propose aux autorités scolaires une adaptation d'un ouvrage d'histoire allemand dont l'expertise est positive. Il récidive, mais sa santé l'oblige à réorienter sa carrière. Il se tourne alors logiquement vers le monde de l'édition scolaire. Il a très vite compris que pour réussir dans ce domaine d'activités, les ouvrages qu'il propose pour l'école primaire doivent être des abrégés composés de notions essentielles; être structurés et organisés pour faciliter la planification de l'enseignement et offrir une progression dans les apprentissages; d'un prix abordable et enfin qu'il faut utiliser les journaux pour les faire connaître. Fort de ces constats, il ouvre une librairie à Lausanne et annonce ses diverses publications dans la presse locale et la presse pédagogique. N'arrivant plus à faire commerce et à rédiger des manuels, il s'entoure de collègues instituteurs et leur commande divers «cours pratiques». Il remporte très vite un vif succès auprès des enseignants et n'hésite pas à démarcher dans leurs réunions syndicales ou en leur proposant du matériel scolaire dans sa librairie. Très rapidement, il s'associe avec d'autres éditeurs de la place afin de baisser les coûts de production, satisfaisant ainsi grandement les autorités.

Frédéric Renz incarne un autre type d'auteur. Il a étudié à l'Académie de Lausanne et a été très rapidement nommé au collège de Moudon pour y enseigner le grec et le latin. Il écrit des poèmes avec succès et participe à la rédaction de la *Bibliothèque universelle*. Son intérêt pour la littérature le pousse à répondre à l'appel de la commission intercantonale chargée de trouver un ouvrage de lecture pour la Suisse française. Son manuscrit est retenu en 1868 puis édité et officialisé en 1871.

Si Blanc et Renz n'ont pas la même formation, il n'en demeure pas moins que les deux sont avant tout des enseignants qui connaissent très bien le public auquel sont destinés leurs ouvrages. Ils sont conscients également des attentes de leurs collègues et de celles des autorités. Ils proposent donc des livres qui ont de grandes chances d'être validés, voire officialisés. Ils utilisent également le levier de la presse pédagogique et font connaître ainsi leurs écrits à travers le canton voire au-delà des frontières vaudoises. Tout comme Blanc, d'autres instituteurs iront même jusqu'à devenir libraires et maîtriseront ainsi une bonne partie du processus de conception des manuels. Nous pouvons citer l'exemple de l'instituteur Fritz Payot dont la librairie restera aux mains de ses descendants jusqu'en 1986.



Extrait de Renz, F. (1871). *Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse française*. Lausanne: Blanc, Imer et Lebet. P.32

4 Des ouvrages édités par l'État (1880-1900)

4.1 Un État éditeur

Le dernier quart du 19^e siècle est marqué par la nouvelle posture que prennent les autorités scolaires dans la chaîne de «conception — édition — évaluation — utilisation» des manuels scolaires. Progressivement, l'État souhaite en maîtriser toutes les étapes et renforce ainsi son emprise sur les moyens d'enseignement, mais également sur le monde de l'édition scolaire. Pour ce faire, il mandate des auteurs, qu'il choisit en fonction de leurs expériences, voire de leur expertise. Il désigne d'une part, des instituteurs, qui après avoir exercé leur métier dans des classes durant plusieurs années sont promus à l'École normale pour enseigner ou en classe d'application ou une discipline particulière dans laquelle ils excellent ou d'autre part, il fait appel à des personnes reconnues comme étant des spécialistes de leur discipline, car ayant suivi un parcours académique et une spécialisation approfondie. Les manuscrits rédigés par les mandataires sont scrupuleusement analysés par les inspecteurs scolaires et des commissions ad hoc. Ils sont même parfois expérimentés en classe par des enseignants qui ont la charge d'en faire des rapports détaillés. Puis les auteurs sont amenés à corriger, adapter ou revoir leur manuscrit. L'État ne se contente plus de la conception des ouvrages, mais à l'aube du 20^e siècle, il veut maîtriser également toute la production matérielle des manuels scolaires. Cette mainmise sur les manuels scolaires traduit là l'étatisation progressive de l'école amorcée au 19^e siècle et qui se prolonge au-delà. L'État renforce également la concurrence entre les imprimeurs et les libraires en publiant des appels d'offres pour le cartonnage, pour l'impression et pour la vente des ouvrages. Il édite des cahiers des charges détaillés à l'attention des commerçants retenus et souhaite ardemment limiter les coûts de production depuis que la législation a introduit en 1891 la gratuité du matériel scolaire. Cette prise en main de l'édition de manuels scolaires par les autorités scolaires vaudoises poursuit plusieurs buts:

- a) harmoniser le matériel scolaire dans toutes les classes vaudoises;
- b) limiter les couts et maîtriser le budget alloué aux écoles;
- c) distribuer un manuel scolaire pour chaque discipline à chaque élève de chaque degré de la scolarité.

Nous pouvons dire que ces buts seront atteints dans le premier tiers du 20^e siècle en terre vaudoise.

4.2 Des manuels destinés aux élèves

La parution d'un premier Plan d'études en 1868, puis d'un second plus étoffé et plus précis en 1899 tente d'harmoniser les contenus à enseigner, plus particulièrement dans la discipline français. Le Plan d'études de 1899 prévoit une phase d'apprentissage de la technique de la lecture, puis une progression de la lecture courante à la lecture compréhensive et à l'approche de la littérature. Désormais, la lecture est considérée comme une des matières composant l'enseignement du français. Elle en est le point de départ et la composition son aboutissement. Elle permet de travailler l'orthographe, la grammaire, le vocabulaire, etc. L'élève acquiert «l'idée» par la lecture, «la forme» par la grammaire et l'orthographe et «la capacité d'exprimer par écrit ses pensées» par la composition.

Les manuels sont des appuis dans la démarche. Ils sont structurés en leçons progressives qui respectent l'âge des élèves. En cette fin du 19^e siècle, les syllabaires et les manuels liés à l'apprentissage de la lecture sont illustrés, s'inspirent de plus en plus de l'enseignement intuitif en provenance de Suisse allemande et sont emprunts des théories du Père Girard. Il faut éveiller les sens de l'enfant et en particulier ses capacités d'observation pour que «l'idée» précède «l'énonciation» et la «désignation» des objets. Une méthode d'apprentissage de la lecture doit désormais faire découvrir à l'élève autant l'aspect conceptuel que matériel d'un mot.

Le chanoine fribourgeois Raphaël Horner publie en 1883 *Un Syllabaire illustré, premier manuel de lecture selon la méthode analytico-synthétique* que le canton de Vaud adopte dès sa sortie de presse après avoir utilisé quelques années une adaptation vaudoise des ouvrages de lecture américains de William Holmes McGuffey. Cet opuscule regroupe tout ce qui est recherché alors dans un syllabaire: il est composé de trente-deux leçons dont les vingt-six premières sont dédiées à l'étude de mots entiers, à leur décomposition en syllabes et en lettres pour permettre ensuite à l'élève de composer des mots nouveaux; puis viennent six leçons comportant de petits textes composés de phrases simples. Il est doté d'illustrations et passe de l'écriture manuscrite à l'écriture typographique. Cet ouvrage est plébiscité par les enseignants vaudois qui l'ont testé. Même s'il semble faire l'unanimité dans les classes, les autorités scolaires vaudoises le considèrent comme un point de départ, voire un prototype, pour créer un syllabaire vaudois. Il est remplacé dès 1908 par *Mon premier livre* (Grand, Weber & Briod, 1908), ouvrage distribué gratuitement dans tout le canton à tous les élèves de première année primaire et cela, jusqu'en 1974 pour sa version refondue en 1949. Cette envie de se doter de manuels scolaires de lecture «vaudo-vaudois» se concrétise également dans le remplacement de l'ouvrage de lecture courante de Renz (1871) et de celui de Dussaud et Gavard (1871) par l'introduction successive du *Livre de lecture à l'usage des écoles primaires: degré supérieur* (Dupraz & Bonjour, 1895) du *Livre de lecture à l'usage des écoles primaires, degré intermédiaire* (Dupraz & Bonjour, 1893).

Nous constatons aussi un changement d'un autre ordre dès les années 1890, conséquence sans doute de l'introduction du nouveau Plan d'études de 1899 qui regroupe dès lors les sous-disciplines du français en quatre axes: élocution et rédaction, lecture, vocabulaire et orthographe, grammaire. Les listes officielles de manuels scolaires comprennent dès 1892 des ouvrages de vocabulaire (Pasche, 1885; Pautex, 1835), puis dès 1893, des ouvrages de grammaire (Ayer, 1870; Larive & Fleury, 1871; Larousse, 1853/1877). En 1902, les ouvrages provenant d'auteurs français (comme c'est le cas de Larousse) ou de confédérés faisant double emploi sont supprimés des listes officielles pour être remplacés par des ouvrages vaudois.

Cette multiplication de manuels scolaires pour enseigner le français en fonction des sous-disciplines qui le constituent est un signe de plus de la didactisation de plus en plus complète de la discipline français. Ces manuels spécifiques sont souvent complémentaires. Ils proposent des progressions et des divisions en leçons, des règles synthétiques que les élèves peuvent mémoriser facilement et des exercices d'application. Certaines introductions comportent des conseils méthodologiques à l'intention des enseignants ou des prescriptions du Département de l'instruction publique. Tous tiennent compte des plans d'études et sont officialisés par les autorités.

Enfin, en nous référant à ce qui précède et à l'instar des études de Chervel (1977), Savatovsky (1999) et Schnewly et Darne (2015), nous constatons que le processus de constitution du français en discipline a également lieu dans le canton de Vaud au cours du 19^e siècle et que celle-ci se concrétise au début du 20^e siècle.

4.3 Des «experts» mandatés

Comme nous avons eu l'occasion de le dire, le Plan d'études de 1899 marque un tournant. L'État est éditeur des manuels scolaires vaudois et souhaite que leurs auteurs soient du cru. Il mandate donc des Vaudois pour concevoir un syllabaire et des ouvrages de lecture courante pour le degré intermédiaire et supérieur. Pour le syllabaire, il porte son choix sur Fanny M. Grand, Emma Weber et Ulysse Briod-Rey. Ils sont tous trois instituteurs et sont engagés en 1895 après quelques années d'enseignement à l'École normale de Lausanne. La première occupe le poste de «maitresse d'étude» et la seconde, qui possède une solide formation à la méthode Froëbel, a la charge de la formation des futures maitresses de classe enfantine. Ulysse Briod-Rey est, quant à lui, «maitre de la deuxième classe d'application» et dispense également les cours de pédagogie pratique. Ils sont donc choisis tous les trois, à la fois pour leur expérience pratique, mais également pour leurs connaissances pédagogiques et les quelques années passées à former les aspirants-enseignants. Leur expertise se fonde essentiellement sur leur expérience professionnelle dans les classes enfantines ou les classes primaires, puis celle qu'ils ont acquise dans leur enseignement à l'École normale. Briod, quant à lui, a une certaine notoriété auprès des enseignants vaudois et des autorités scolaires, puisqu'il rédige depuis 1901 la partie pratique de *l'Éducateur*, la revue professionnelle des enseignants.

Pour les ouvrages de lecture courante, le Département de l'instruction publique s'adresse à Louis Dupraz et Émile Bonjour. Le premier est responsable de la Bibliothèque cantonale universitaire depuis 1898 et le second dirige le Musée cantonal des Beaux-Arts dès 1894. Avant d'accéder à ces hautes fonctions, ils ont tous deux exercé d'autres métiers. Louis Dupraz, après avoir obtenu son diplôme d'instituteur, est nommé à Founex, puis est désigné maître de français au collège de Payerne. Il complète ses études par un diplôme académique en lettres à Paris et retrouve un poste de professeur de français à l'école supérieure de jeunes filles de Lausanne en 1881 avant de devenir chef bibliothécaire en 1893, puis directeur. Son ami, Émile Bonjour, après avoir obtenu sa maturité au gymnase cantonal se lance comme journaliste et est envoyé à Berlin, puis à Berne en tant que correspondant du journal lausannois *La Revue*. À son retour à Lausanne, il occupe le poste de chroniqueur de la politique étrangère, puis est nommé à la tête du Musée cantonal. Il défend âprement la création de bibliothèques populaires gratuites et comme Dupraz, il s'intéresse de près à l'instruction et l'éducation. Lorsqu'ils reçoivent un mandat pour la rédaction de deux livres de lecture courante destinés aux élèves vaudois, ils proposent plus de deux-cents textes variés par ouvrage qui traitent de la patrie, de récits historiques, de descriptions géographiques, de morale, de la nature, etc. Les textes littéraires proposés proviennent d'auteurs vaudois, suisses et étrangers; d'Anciens, de Modernes et de contemporains.

Avec Dupraz et Bonjour, nous sommes en présence d'une autre forme d'expertise. Plus que leurs expériences potentielles d'enseignants, ils sont mandatés parce qu'ils sont spécialisés en littérature et en écrits. Ils sont réputés pour leurs connaissances approfondies de la langue et l'étendue de leurs connaissances littéraires. Le duo comporte néanmoins un enseignant qui a conscience de ce qui peut convenir à ses anciens collègues. Nous remarquons également qu'il connaît bien les tranches d'âge et le public auquel s'adressent les ouvrages à composer. Bonjour n'est pas enseignant, mais il est reconnu comme possédant une grande culture littéraire, comme un fervent défenseur des bibliothèques populaires et comme un homme qui croit en la mission éducative du livre. Ces différents profils illustrent les changements quant à la conception des manuels scolaires qui s'intensifieront au 20^e siècle. Rédiger un manuel n'est plus forcément une aventure individuelle, mais de plus en plus un projet collectif et les personnes qui y participent ont des connaissances étendues dans les domaines pédagogiques, académiques ou disciplinaires. Il semble aussi que les autorités souhaitent que les auteurs connaissent le degré d'enseignement et les caractéristiques des élèves auxquels est destiné le manuel à rédiger. Comme l'ont démontré Hofstetter, Schnewly et Freymond (2013) en étudiant le champ pédagogique, l'instruction élémentaire «se professionnalise avec la montée des praticiens et de l'administration scolaire, œuvrant sur le terrain au sein du système scolaire pour en assurer le rendement» (p. 79). Au cours de ce processus, des formes d'expertises apparaissent et s'institutionnalisent.

Elle [l'expertise] peut être décrite comme l'apparition de strates qui se superposent en s'imbriquant étroitement: les professionnels du système lui-même, qui assument des fonctions de production de savoirs de plus en plus sophistiquées; puis, à travers la naissance d'un champ disciplinaire, des chercheurs spécialisés dans la production de savoirs selon des modalités propres au champ scientifique. Les modes de production de savoirs d'expertise sont étroitement façonnés par ces strates: ils en sont déterminés de tous points de vue. (p.109)

Avec le mandat donné à Dupraz et Bonjour de rédiger des manuels de lecture, on constate cette imbrication de strates et on assiste à une spécialisation progressive des méthodes de production des savoirs scolaires.

5 Conclusion

Cet article avait pour but de présenter les principaux manuels scolaires de français – en particulier ceux de grammaire et de lecture — destinés aux classes primaires du canton de Vaud au 19^e siècle pour en définir les auteurs et leurs caractéristiques. Il s'agissait de comprendre l'interrelation entre les deux d'une part, et de les mettre dans le contexte de l'évolution du système scolaire et de la discipline français de l'autre pour comprendre leur évolution.

En adoptant une perspective historique, nous avons pu constater que plusieurs profils d'auteurs se dégagent, tout comme des générations contrastées de manuels. Dans la première moitié du 19^e siècle, il y a tout d'abord des écrivains de romans, philanthropes intéressés par l'éducation, qui sur initiatives privées, rédigent des ouvrages destinés à l'enfance. Ils s'inspirent généralement de livres provenant de l'étranger et les adaptent pour le public vaudois. Leurs ouvrages sont teintés de morale religieuse et se veulent encyclopédiques. D'autre part, le besoin d'ouvrages pour former les enseignants donne lieu à des adaptations de livres de grammairiens français par des professeurs de langue de l'École normale. Les livres édités dans la première moitié du 19^e siècle sont dédiés en premier lieu aux adultes qui instruisent et éduquent des enfants et qui complètent également leur propre éducation en les utilisant.

Dès 1850, ces auteurs sont supplantés par des instituteurs nouvellement diplômés qui rédigent des ouvrages concis et structurés, composés de leçons identifiables, elles-mêmes constituées de contenus gradués et de notions élémentées. Nous assistons ainsi à la mue progressive des ouvrages élémentaires en manuels scolaires. Les opuscules de ces instituteurs-auteurs (parfois éditeurs) sont souvent validés par l'État et font office de programme annuel. Leurs auteurs sont tous vaudois et ont à cœur de proposer des contenus proches de l'environnement de l'enfant. Les premiers syllabaires destinés aux élèves débutants apparaissent à cette époque tout comme l'apprentissage simultané de la lecture et de l'écriture.

Dans le dernier quart du 19^e siècle, nous voyons émerger à la fois de nouveaux profils d'auteurs et des ouvrages ayant tous les caractéristiques de manuels scolaires dans un contexte où les plans d'études se précisent et que la discipline français prend sa forme classique nouvelle. L'État contrôle maintenant tout le processus d'édition des livres scolaires. Il mandate des auteurs, des évaluateurs, des imprimeurs, des libraires et officialise les ouvrages qu'il édite en les imposant aux enseignants, puis, dès le 20^e siècle, en les distribuant aux élèves. Il exige alors une forme d'expertise ou d'expérience avérée chez les auteurs qu'il choisit lui-même. Cette expertise qu'exige dorénavant l'État, « est inextricablement liée au système scolaire et à l'État au fur et à mesure que ce dernier le façonne » (Hofstetter, Schneuwly & Freymond, 2013, p.109).

Les longs processus de disciplinarisation et de didactisation de l'enseignement de la langue se perçoivent ainsi parfaitement au travers de l'évolution des ouvrages scolaires et des buts poursuivis par leur usage tout comme dans l'évolution du profil des auteurs. En effet, nous constatons qu'au fil des décennies, la volonté de rendre accessibles les contenus à enseigner s'intensifie. Dans la première moitié du 19^e siècle, les auteurs publient leurs ouvrages à l'intention des enseignants ou des aspirants-enseignants. Puis, lorsque ceux-ci sont diplômés, ils se muent à leur tour en auteurs de manuels scolaires, mais ils destinent leurs opuscules aux classes et aux élèves. Pour ainsi dire, ils « apprennent » les contenus afin qu'ils puissent être enseignés tels quels. Nous pouvons conclure notre propos en affirmant que l'émergence de la discipline « français » dans le canton de Vaud correspond à l'apparition des « manuels de français » et que leurs auteurs en ont été la cheville ouvrière.

Bibliographie

- Boto, C. (2004, septembre-décembre). Apprendre à lire entre cartilhas: civilidade, civilização e civismo pelas lentes do livro didático. *Educação e Pesquisa, São Paulo*, 30(3), 493-511.
- Chervel, A. (1977). *Et il fallut apprendre à lire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*. Paris: Payot.
- Choppin, A. (1992). *Manuels scolaires: histoire et actualité*. Paris: Hachette.
- Choppin, A. (2006). Les manuels scolaires. In T. Charmasson, *L'histoire de l'enseignement XIX^e-XX^e siècles. Guide du chercheur* (pp. 575-592). Paris: INRP.
- Choppin, A. (2007). Le manuel scolaire. Un objet commun, des approches plurielles. In M. Lebrun (Éd.), *Le manuel scolaire d'ici et d'ailleurs, d'hier et de demain* (pp.109-116). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Choppin, A. (2008, janvier-mars). Le manuel scolaire, une fausse évidence historique. *Histoire de l'éducation*, 117, 7-56.
- CIIP (2009, juin). *Les moyens d'enseignement. Bulletin de la CIIP*, 23.
- Dosse, F. (2010). Biographie, prosopographie. In : C. Delacroix, F. Dosse, P. Garcia & N. Offenstadt (Ed.). *Historiographies*, I (pp. 79-85). Paris : Gallimard, coll. Folio histoire.
- Fuchs, E. (2011). Current Trends in History and Social Studies Textbook Research. *Journal of International Cooperation in Education*. 14(2). 17-24.
- Gerard, F.-M. & Roegiers, X. (2003). *Des manuels scolaires pour apprendre. Concevoir, évaluer, utiliser*. Bruxelles: De Boeck.
- Hofstetter, R. (2012, avril-juin). La Suisse et l'enseignement aux XIX^e — XX^e siècles. Le prototype d'une «fédération d'États enseignants». *Histoire de l'Éducation*, 134, 59-80.
- Hofstetter, R., Schneuwly, B. & Freymond, M. (2013). «Pénétrer dans la vérité de l'école pour juger pièce en main». L'irrésistible institutionnalisation de l'expertise dans le champ pédagogique (XIX^e-XX^e siècles). In P. Borgeaud, K. Bruland, R. Hofstetter, J. Lackj, M. Porret, M. Ratcliff & B. Schneuwly (Éd.), *La Fabrique des savoirs* (pp.79-116). Genève: Geor, coll. L'équinoxe.
- Messerli, A. (2002). *Lesen und schreiben 1700 bis 1900*. Berlin: De Gruyter.
- Moeglin, P. (2005). *Outils et médias éducatifs. Une approche communicationnelle*. Grenoble : PUG.
- Panchaud, G. (1952). *Les écoles vaudoises à la fin du régime bernois*. Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise N° XII.
- Picard, E. (2007). Du dossier individuel à la prosopographie en histoire de l'éducation : bilan et problème de méthode. *Revue administrative*, 55-58.
- Rocher, G. (2007). Le manuel scolaire et les mutations sociales. In M. Lebrun, P. Aubin, M. Allard & A. Landry (Éd.). *Le manuel scolaire d'ici et d'ailleurs, d'hier à demain* (pp 12-24). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Savatovsky, D. (1999). Le français: genèse d'une discipline. In A. Collinot & F. Mazière (Éd.), *Le français à l'école, un enjeu historique et politique* (pp. 36-76). Paris: Hatier.
- Schneuwly, B. & Darne, A. (2015). La lecture dans la discipline français. Analyse des plans d'études et des manuels de lecture de 1870 à 1990 dans le canton de Genève. In L. Perret-Truchot (Éd.), *Analyser les manuels scolaires. Questions de méthodes* (pp. 109-128). Rennes: PUR.
- Teistler, G. (Ed.). (2006). Lesen lernen in Diktaturen der 1930^{er} und 1940^{er} Jahre. Fabeln in Deutschland, Italien und Spanien. *Studien zur inter- Studien zur interna-nationalen Schulbuchforschung*, 116.
- Tinembart, S. (2015). *Le manuel scolaire de français, entre production locale et fabrique de savoirs. Le cas des manuels et de leurs concepteurs dans le canton de Vaud au 19^e siècle*. Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation. Université de Genève.
- Van Wiele, J. M.M.G.F. (2013). Textbook as History Writ Small ? Toward a New Model of Textbook Analysis Regarding other Religions within the « New Cultural History of Education ». In M. Berré, F. Brasseur, C. Gobeaux & R. Plisnier (Éd.), *Les manuels scolaires dans l'histoire de l'éducation: un enjeu patrimonial et scientifique* (pp. 109-122). Mons: Centre international de phonétique appliquée.

Ouvrages scolaires, ouvrages destinés à l'enseignement

- s.n. [Horner, R.] (1883). *Syllabaire illustré. Premiers exercices de lecture par un ami de l'enfance*. Lausanne: Imer & Payot.
- Ayer, C. (1870) *Cours gradué de la langue française à l'usage des écoles primaires*. Neuchâtel, Paris: Sam. Delachaux, Ch. Delagrave.
- Berquin, A. (1782). *L'Ami des enfans*. Tome premier. À Lausanne: chez J. P. Heubach et Compagnie.
- Blanc S. (1864). *Petite grammaire pratique des écoles primaires dédiée aux instituteurs et à la jeunesse de la Suisse française*. Lausanne: Samuel Blanc, libraire-éditeur.
- Brard, C.-P. (1828). *Maître Pierre ou le Savant de village*. Paris: F.-G. Levrault.

- Chavannes, H. (1835). L'ami des enfans vaudois. Tome 1. Lausanne: Dépôt bibliographique. Bibliothèque populaire à l'usage de la jeunesse vaudoise. Vol. 13.
- Defoe, D. (1719). The Life and Strange Surprising Adventures of Robinson Crusoe of Tork Mariner. Londres: W. Taylor.
- De La Harpe, C. (1836). Nouvelle grammaire française, sur un plan très méthodique, avec de nombreux exercices d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation, tirés de nos meilleurs auteurs, et distribués dans l'ordre des règles; par MM. Noël et Chapsal. Revue, augmentée et mise à l'usage de la Suisse française, par Ch. De La Harpe, Lausanne, chez Em. Vincent fils, Impr.-libraire.
- De Jussieu, L.-P. (1818). Simon de Nantua ou le Marchand forain. Paris: L. Colas, Imprimeur-Libraire
- De Rochow, F.-E. (1782, 2^e éd.). L'ami des enfants, à l'usage des Écoles de la Campagne par Mr de Rochow, Seigneur héréditaire de plufieurs belles terres dans le Brandebourg. À Nyon: Chez Mathey et Lapierre, Imprimeurs-libraires.
- Dupraz, L. & Bonjour E. (1895). Livre de lecture à l'usage des écoles primaires. Degré supérieur. Lausanne: Adrien Borgeaud, imprimeur-éditeur.
- Dupraz, L. & Bonjour E. (1893/1903). Livre de lecture à l'usage des écoles primaires. Degré intermédiaire. Lausanne: Lucien Vincent, imprimeur-éditeur.
- Dussaud, B. & Gavard, A. (1871). Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse romande. Lausanne: Chez Blanc, Imer et Lebet.
- Girard, G. (1845). Cours éducatif de langue maternelle pour les écoles et leurs familles. Première partie. Paris: Dezobry & Magdeleine.
- Grand, F.-M., Weber, E. & Briod, U. (1^{re} éd. 1908). Mon premier livre. Lausanne: Payot
- Jacob, N. (1856). Abécédaire d'après la méthode phonétique à l'usage des écoles élémentaires de la Suisse française. Vevey: Lörtscher et fils.
- Larive & Fleury. (1871). La première année de grammaire. Ouvrage destiné aux écoles primaires. Paris: Librairie classique Armand Colin et Cie.
- Larousse, P. (1853/1877). Petite grammaire lexicologique du premier âge. Paris: Larousse et Boyer.
- Magnenat, H. (1837). Nouvelle grammaire française avec plusieurs exercices d'analyse grammaticale, et quelques exercices d'analyse logique, suivie d'un traité d'homonymes. Lausanne: Marc Ducloux.
- Marion, D. (1860, rééd. 1865). Nouvelles lectures à l'usage des écoles et des familles ou entretiens de l'instituteur Dubrez avec ses élèves. Lausanne: Impr. Corbaz et Cie.
- Noël, F.-J.-M. & Chapsal, C.-P. (1823). Nouvelle Grammaire Française sur un plan très-méthodique, avec de nombreux exercices d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation, tirés de nos meilleurs auteurs, et distribués dans l'ordre des règles. Paris: Veuve Nyon Jeune.
- Pasche, F.-L. (1885). Vocabulaire français orthographique et grammatical. Première partie. Lausanne: Mignot.
- Pautex, B. (1835/1894, 15^e éd.). Abrégé du recueil de mots français rangés par ordre de matières pour servir d'introduction à l'étude du Grand vocabulaire. Lausanne: F. Payot, libraire.
- Renz, F. (1871). Livre de lecture à l'usage des écoles de la Suisse française. Lausanne: Blanc, Imer et Lebet.

Auteure

Sylviane Tinembart est professeure formatrice à la Haute école pédagogique Vaud dans l'Unité d'enseignement et de recherche AGIRS. Ses enseignements portent sur les thématiques liées à l'histoire de l'institution scolaire et des doctrines pédagogiques, l'évolution du rôle et de l'identité de l'enseignant et de l'enseignante, la gestion de la classe et les pratiques évaluatives ; ses champs de recherche se focalisent sur les savoirs scolaires, les moyens et les pratiques d'enseignement, leurs contextes d'émergence et leurs transformations dans une perspective historique.

Cet article a été publié dans le numéro 2/2016 de forumlecture.ch

Schulbuchautoren und Schulbücher für Französisch in der Primarschule des Kantons Waadt im 19. Jahrhundert (1800-1900)

Sylviane Tinembart

Abstract

Der Artikel befasst sich mit Französisch-Schulbüchern, die an den Waadtländer Primarschulen im 19. Jahrhundert verwendet wurden, und mit ihren AutorInnen. Es wird untersucht, wie sich Schulbibeln («ouvrages élémentaires») während eines Jahrhunderts zu Lehrmitteln («manuels scolaires») entwickeln, die einen koordinierten Unterricht ermöglichen, vom Staat finanziert werden und allen Schülerinnen und Schülern zur Verfügung stehen.

Zudem wird herausgearbeitet, wie sich die Autorenschaft dieser Werke verändert: Um 1800 wurden sie noch von Freunden der Kindheit («amis de l'enfance») verfasst, später von Lehrpersonen und schliesslich von staatlich mandatierten ExpertInnen.

Zu Beginn des 20. Jahrhunderts bilden sich dann die eigentlichen Schulbücher heraus, deren Inhalte segmentiert, didaktisiert und progressiv organisiert sind. Diese Entwicklungen der Werke und AutorInnen zeugen von der Didaktisierung des Französischunterrichts und seiner Herausbildung als Schulfach im 19. Jahrhundert.

Schlüsselwörter

Schulfach Französisch, Grundschulunterricht, Schulbücher, AutorInnen, 19. Jahrhundert, Kanton Waadt

Dieser Beitrag wurde in der Nummer 2/2016 von leseforum.ch veröffentlicht.